Monsieur.

Estant informé des instances que ceux du Magistrat de cette ville doibuent auoir esté faire à Son Altesse, qu'icelle puisse estre espargnée de la plus grande partie de la garnison qu'y estoit l'hyuer passé, ie me sens obligé, voire contraint de vous faire ce mot de lettre pour vous supplier treshumblement & instament, Monsieur, qu'en consideration de la presente constitution de cette place il vous plaise aider à disposer la chose à telle fin que cette friuole & impertinente recerche dud. Magistrat ne trouue point de pied: Aussy veux-ie esperer que Son Altesse voudra auoir en ceci pitié de ceux qui ont le soing & la garde d'vn lieu de semblable situation, estant exposé si auant à la veue & aux hazards des entreprises ennemies; Et d'autant que cette mienne requeste tend au bien du seruice de Sad. A. & de l'Estat, ie me promets entierement le pardon que de ce destourbier vous demande celuy qui restera iusqu'au bout de sa vie.

Monsieur

Vre treshumble & tresobligé
seruiteur

Henry Comte
de Nassaux

De Hulst le 3me de Septem
1646. A.

40

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b

© Koninklijke Verzamelingen, Den Haag
Archief Constantijn Huygens, G1-9.1
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/4338b